

Bienvenue
dans mon jardin au naturel

2020



UNION NATIONALE
DES CENTRES PERMANENTS
D'INITIATIVES POUR
L'ENVIRONNEMENT

Dossier de presse

Les 13 et 14 juin 2020, des jardiniers amateurs ouvriront leurs jardins à tous.

Les visiteurs pourront s'informer et partager leurs techniques de jardinage.

Les jardiniers volontaires sont dans une démarche respectueuse de l'environnement : ils proposent des solutions innovantes pour préserver la ressource en eau et la biodiversité.

L'évènement est proposée par les centres permanents d'initiatives pour l'environnement (CPIE). Il est coordonné au niveau national par l'Union nationale des CPIE (www.cpie.fr)



Objectifs

- Informer les habitants sur les risques réels des pesticides et engrais chimiques sur la santé, l'eau et la biodiversité.
- Promouvoir les différentes techniques alternatives adaptées au jardinage amateur.
- Mobiliser un public de proximité partageant un environnement commun.
- Faire des jardiniers volontaires des ambassadeurs de la démarche du jardinage au naturel.

Quoi et quand ?

Les jardiniers volontaires ouvriront leurs jardins aux habitants les **13 et 14 juin** (horaires variables selon les jardins). Ils présenteront l'organisation de leur jardin ainsi que les multiples pratiques pour son entretien au naturel.

Ainsi, les visiteurs pourront découvrir comment appliquer ces méthodes saines et respectueuses de l'environnement : paillages, compostage, récupération d'eau, utilisation des insectes auxiliaires...

Pour qui ?

Cet événement s'adresse à tous les particuliers ainsi qu'aux jardins partagés et familiaux. Tous pourront devenir acteurs de la préservation de leur santé et de leur environnement.

mon-jardin-naturel.cpie.fr

« Jardiner au naturel c'est s'aider des processus que l'on retrouve dans la nature ».

Comment ?

En créant du lien entre les habitants par le partage d'expériences et de techniques vers un jardinage sain et favorable à l'environnement.

Convivialité, curiosité, passion... accompagneront les participants tout au long de ces deux jours de découverte et de partage sur les trucs et astuces du jardinage au naturel.

Avec qui ?

Les **CPIE**, des professionnels au service de l'action. Les centres permanents d'initiatives pour l'environnement (CPIE), acteurs professionnels de l'environnement et de la sensibilisation, se mobilisent sur vos territoires. Ils accompagneront les jardiniers amateurs volontaires pour accueillir le public dans de bonnes conditions et promouvoir leurs bonnes pratiques.

- ▶ Informations pratiques
- ▶ Stop aux pesticides dans nos jardins
- ▶ Des ressources pour comprendre et agir
- ▶ Vos contacts

Informations pratiques

- ▶ Entrée gratuite
- ▶ Liste et présentation des jardins (adresses, horaires, spécificités et animations) sur le site <http://mon-jardin-naturel.cpie.fr>
- ▶ Ouverture des jardins : samedi 13 et dimanche 14 juin 2020, horaires variables indiqués sur les fiches de présentations des jardins. Ces jardins sont privés, merci de respecter les jardiniers en observant les horaires et les jours d'ouverture
- ▶ Vous souhaitez visiter un jardin proche de chez vous : contacter le CPIE le plus proche (mon-jardin-naturel.cpie.fr)



En 2019,
plus de **20 000**
visiteurs ont été
accueillis par **550**
jardiniers et
jardinières



50 CPIE
organisent
l'événement
dans plus de
50 départements

Retrouvez les sur mon-jardin-naturel.cpie.fr



Nos jardins sont des supports d'échanges et de vie !

Préservons nos sols, notre eau et notre biodiversité

La **pollution des cours d'eau**, des nappes phréatiques et la **dévitualisation des sols** constitue une problématique environnementale pregnante sur l'ensemble du territoire français.

L'utilisation d'intrants chimiques tels que les désherbants, engrais ou pesticides débouche sur des problèmes sanitaires avec un réel impact sur les milieux aquatiques et la biodiversité.

Paillage, compostage, récupération d'eau, utilisation des insectes auxiliaires... sont autant de **solutions techniques simples permettant de maintenir nos jardins en vie**.

17 millions de français possèdent un jardin, ce qui représente plus d'un million d'hectares : la surface des jardins dans notre pays est ainsi 4 fois plus étendue que celle des réserves naturelles !

L'enjeu est d'autant plus important que depuis le 1er janvier 2017, avec l'application de la loi Labbé, le « zéro pesticide » est devenu obligatoire dans l'ensemble des espaces publics.

En 2019, une nouvelle étape a été franchie avec l'interdiction de la commercialisation et la détention, pour les particuliers, de produits phytosanitaires à usage non professionnel.

Des ressources pour comprendre et agir

► Les ressources liées au weekend national Bienvenue dans mon jardin au naturel

- l'affiche
- le site Internet : <http://mon-jardin-naturel.cpie.fr>
- les fiches de présentation des jardins participants
- le communiqué de presse
- les ressources des CPIE
- le logo
- la vidéo

► Quelques ressources pour jardiner au naturel

- Petit guide à l'attention des jardiniers amateurs (ministère en charge de l'Écologie et Onema)*
- www.jardiner-autrement.fr
- www.jardineraunaturel.org
- mon-jardin-naturel.cpie.fr
- Cahier de l'eau n°9 : Vers le jardinage au naturel

Un engagement de tous les jours

Au-delà de la démonstration de techniques résilientes pour la nature, l'enjeu du dispositif *Bienvenue dans mon jardin au naturel* est de **mettre en action les citoyens** pour **diffuser des pratiques durables** au sein et au-delà de leur territoire.

Le week-end national « Bienvenue dans mon jardin au naturel » constitue la vitrine du dispositif mais des **événements sont organisés tout au long de l'année**, permettant aux CPIE de **sensibiliser d'autres publics** et de constituer de véritables **communautés autonomes de jardinier·ères**.

► Biodiversité

- Les micro-organismes sont indispensables au maintien de la fertilité du sol.
- Les populations de papillons ont diminué de 71 % en 20 ans. De nombreuses espèces, autrefois communes, sont à présent menacées jusque dans nos jardins.
- En accueillant les insectes, on améliore la pollinisation au potager et au verger, et l'on bénéficie naturellement de prédateurs naturels contre les ravageurs

► Santé

Les professionnels, comme les amateurs ou les consommateurs, sont exposés à des substances pouvant être perturbatrices des systèmes endocriniens, des neurotoxiques ou encore des cancérigènes possibles.

Vers une appropriation des alternatives par tous: le jardinage au naturel

Pour préserver notre santé, notre eau et l'environnement, il faut un engagement de tous et une appropriation des alternatives existantes : vers le jardinage au naturel. Le dispositif « Bienvenue dans mon jardin au naturel » participe à cette appropriation par le grand public.

la vidéo de présentation de l'opération :
<http://mon-jardin-naturel.cpie.fr>



Les CPIE, initiateurs d'environnement pour les territoires

Organisées en réseau, les associations labellisées centres permanents d'initiatives pour l'environnement agissent pour que les personnes et les organisations (collectivités, associations, entreprises) prennent en compte les questions environnementales dans leurs décisions, leurs projets et leurs comportements, en faveur d'un développement durable.

Chaque CPIE agit sur un territoire cohérent d'intervention, dont il connaît les enjeux environnementaux, socio-économiques et culturels.

Les CPIE partagent les mêmes valeurs : humanisme, promotion de la citoyenneté et respect de la démarche scientifique.

Tous les CPIE ont deux grandes missions en faveur du développement durable des territoires :

- ▶ être force de proposition et accompagner les organisations pour concevoir et mettre en œuvre leurs projets ;
- ▶ réaliser des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement pour tous les publics.

Le label CPIE, attribué pour 10 ans renouvelables, est un gage de qualité, de l'engagement et des actions des CPIE.

80 CPIE, 10 000 adhérents, 900 salariés

Les CPIE agissent pour préserver le patrimoine naturel

▶ auprès des collectivités : réalisation de plan de gestion différenciée, accompagnement des élus sur la compétence GEMAPI, entretien de jardins collectifs partagés, animations

▶ auprès des habitants par la mise en œuvre d'actions visant à changer les comportements individuels de façon durable : sensibilisation implicite et s'appuyant sur différents supports pédagogiques, animation de conférences et formations sur les éco-gestes



UNION NATIONALE
DES CENTRES PERMANENT
D'INITIATIVES POUR
L'ENVIRONNEMENT

Presse nationale et régionale :

Arnault Samba,
Union nationale des CPIE
asamba@uncpie.org
01 44 61 75 35

Un projet du réseau des CPIE coordonné par :



UNION NATIONALE
DES CENTRES PERMANENT
D'INITIATIVES POUR
L'ENVIRONNEMENT

avec le soutien de :



CLERMONT-DÔMES

CPIE Clermont-Dômes
1 rue des Colonies - Theix
63122 Saint-Genès-Champanelle

04 73 87 35 21
contact@cpie63.fr